

Conditions de passage au cycle 3 (année scolaire 2024-2025)

NEUCHÂTEL	
Disciplines concernées	FRA, MAT
Épreuve d'orientation	Pas d'épreuve d'orientation.
Critères d'orientation	<ul style="list-style-type: none">• L'admission dans les niveaux se fait sur la base des notes annuelles.• L'avis de l'enseignant.e et l'avis des RL sont pris en compte pour les moyennes comprises entre 4.7 et 4.8.• Si les avis sont concordants l'élève est orienté au niveau 2. Autrement, ce sont les RL qui décident.
Avis des représentantes légales et des représentants légaux	Considé­ré dans les cas limites (moyenne comprise entre 4.7 et 4.8). En cas de divergence, l'avis des RL est prépondérant.

FRA : français; MAT : mathématiques.

RL : représentantes légales et représentants légaux.

Conditions d'attribution des niveaux du cycle 3 (année scolaire 2024-2025)

- Moyenne annuelle de la discipline ≥ 4.9
- Selon l'avis de l'enseignant.e et des RL, si la moyenne est comprise entre 4.7 et 4.8.

Niveau 2

- Moyenne annuelle de la discipline < 4.7
- Selon l'avis de l'enseignant.e et des RL, si la moyenne est comprise entre 4.7 et 4.8.

Niveau 1

Source : Documents cantonaux officiels.

Réalisation du tableau : Institut de recherche et de documentation pédagogique (2024).